

VOL. XI

AOUT 1905

No 8

BULLETIN

— DES —

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patriâ et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit*

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison d'août : La milice canadienne-française à Québec en 1775 ; Origine de quelques noms canadiens ; Louis Bourdages ; Greffiers de la paix à Québec, F. J. A., P. G. R. ; Le " Corps Canadien " ; Le naufrage de l' " Endeavour ", Nummus ; Ordre de Saint-Sylvestre ; Questions, etc., etc.

Gravure : Elzéar Bédard.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : \$2 par année.

PUBLICATIONS DU MOIS

Conférences et discours, par l'hon. A.-B. Routhier, juge en chef de la Cour Supérieure pour la province de Québec. —Deuxième série. Montréal, librairie Beauchemin, 256, rue St-Paul—Prix : \$1.25. S'adresser aux éditeurs.

Les Frères Mineurs à Québec. 1615-1905. Simple coup d'œil historique, par le P. Odoric—M. Jouve, O. F. M.—Québec, Couvent des S. S. Stigmates. Prix: \$0.25. S'adresser au Couvent des Frères Mineurs, Notre-Dame de Québec.

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL XI

AOÛT 1905

No 8

LA MILICE CANADIENNE-FRANÇAISE A
QUÉBEC EN 1775

Le 9 juin 1775, le gouverneur Carleton proclamait la loi martiale dans la province de Québec et les territoires en dépendants. Il ordonnait en même temps de mettre incessamment sur pied les milices de toute la Province. La tâche n'était pas aisée puisque, virtuellement, les milices avaient cessées d'exister avec le régime français.

Les Canadiens-Français de Québec, fidèles à leur serment d'allégeance, décidèrent aussitôt de prendre les armes contre les envahisseurs, et, le 29 juin 1775, ils adressaient la supplique suivante au gouverneur Carleton, alors à Montréal :

“ Les bourgeois et citoyens de Québec, considérant la triste situation de cette ville, prennent la liberté de représenter à Votre Excellence, que toujours zélés pour défendre les droits de leur auguste souverain croient ne pas devoir lui offrir des services qui lui appartiennent de droit, en attendant de Votre Excellence de moment en moment, en conséquence de sa proclamation, ses ordres pour nous mettre en milices telles qu'elles étaient précédemment, et ainsi que Votre Excellence vient de l'établir à Montréal, afin de maintenir le bon ordre et veiller à la tranquillité publique. ”

Le 3 juillet, le gouverneur Carleton répondait aux sujets canadiens de Sa Majesté résidant à Québec :

“ J’ai bien des remerciements à vous faire de votre supplique, remplie de bon sens et d’obéissance envers un souverain dont le premier soin est le bonheur et la protection de ses sujets ; les milices des districts de Montréal et des Trois-Rivières étant à peu près complétées, je vais prendre les arrangements nécessaires pour celles du district de Québec, quand je me flatte que ceux qui cherchaient à donner atteinte à la tranquillité de cette province, par les armes et la violence, ou par des rapports faux et séditieux, seront châtiés, comme leurs crimes le méritent. ”

Le 2 août, le gouverneur Carleton était de retour à Québec, et, dès le lendemain, il se mettait à l’œuvre pour organiser la milice de la capitale. Les Canadiens s’enrôlèrent avec tant de bonne volonté que le 11 septembre, à six heures du matin, le lieutenant-gouverneur Cramahé passait les milices en revue sur la Place d’Armes. C’est le rôle de cette parade que nous publions ici. Cette pièce a d’autant plus d’intérêt qu’elle donne, à peu d’exceptions près, les noms de ceux qui, le 31 décembre 1775, eurent le glorieux privilège de repousser l’attaque de Montgomery.

Rôle général de la Milice Canadienne de Québec passée en Revue le 11 Septembre. Tenu par Gabriel Elzéar Taschereau, Ecuyer, Capt. Aide Major de la dite Milice.

1775.

OFFICIERS

Dates des Commissions.

Colonel—M. Noël Voyer

25 Juin

Lieut. Colonel—M. Jn. Baptiste Dumon

23 Juin

OFFICIERS MAJORS

Major—M. Comte Dupré	25 Juin
Capt. Aide Major—M. Gabriel El. Taschereau	14 Août
Sec. Aide Major—M. Louis Germain fils	6 Octobre
Aide Major pour l'artillerie—M. Guichau	7 Octobre
Sous-Aides { M. Jn. Frans. Cugnet fils	14 Août
Majors. { M. Pierre Perras fils	15 Août

CAPITAINES

M. Louis Dunières	4 Aout
M. François Baby	5 Aout
M. Jacques Perras	6 Aout
M. Pierre Marcoux	7 Aout
M. Charles Berthelet	8 Aout
M. Alex. Dumas	9 Aout
M. Louis Frémont	10 Aout
M. Henry Morin	11 Aout
M. Michel Fortier	12 Aout
M. Henry Laforce	15 Aout

CAPITAINES EN SECOND

M. Richardière Corbin	4 Aout
M. Lizot	5 Aout
M. Dufau	6 Aout
M. Chabot	7 Aout
M. Louis Corbin	8 Aout
M. Charles Voyer	9 Aout
M. Louis Fornel	10 Aout
M. Pierre Marchand	11 Aout
M. Charles Lambert	12 Aout
M. Pommereau	15 Aout
M. Charles Riverin	5 Octobre
M. Charles Liard	7 Octobre

LIEUTENANTS

M. Jn. Dechamblain	4 Aout
M. Jacques Perrault	6 Aout
M. Bouchard	7 Aout
M. Duval l'ainé	9 Aout
M. Alexandre Picard	10 Aout
M. Liberal Dumas	11 Aout
M. Paul Lacroix	12 Aout
M. Guerreau	13 Aout
M. Raby fils	15 Aout
M. Serindæ	6 Octobre
M. Turgeon	7 Octobre
M. Pinguet Vaucour	5 Octobre

ENSEIGNES

M. Fortier fils	6 Aout
M. Pierre Perrault	7 Aout
M. Jean Bte Panet fils	4 Aout
M. Volan	9 Aout
M. Jean Bte. Chevalier	10 Aout
M. Noel Dupon	12 Aout
M. François Valin	13 Aout
M. Launière fils	15 Aout
M. Louis Marchand	4 Octobre
M. Joseph Noel	6 Octobre
M. Cureu St-Germain	6 Octobre
M. René Marchand	6 Octobre
M. Amant Primont	8 Octobre
M. Bruneau	5 Octobre
M. Larche	7 Octobre

ROLE DE LA PREMIERE COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Louis Dunière
Capitaine en second—M. Richardière Corbin

Lieutenant—M. Jean Dechamblain
Enseigne—M. Jean-Bte. Panet
Premier Sergent—Jacques Pampalon
Second Sergent—Antoine Jacson

MILICIENS

Rue St-Louis.

Pierre Montreuil	barbier	Nicolas Lemage	journalier
Joseph Fortier,	demestique	Michel Racine	ditto
de M. Panet		Jn. Dominique	Levasseur
Simon Barbau	père	Jn. Bte. Gacien	couvreur
François Kirouet		Vincent Plaingué	} Domes- tiques
Pierre Laurencel	tailleur	Baptiste Duret	
Joseph Luneau	navigateur	de l'honorable Lieut. Gou- verneur.	
Pierre Roy,	domestique de		
M. Vialars		François Gagnié	journalier
J. Bte. Voizel	voilier	Antoine Dubeau	ditto
Jacques Poussard		Joseph Michon	ditto
Jean Gagnié		Jean Beauché	ditto

Rue Ste-Ursule ou des Carrières

Louis Coutan	menuisier	Pierre Philipon	idem
Etienne Bois	filz perruquier	François Bedouin	journalier
Philippe Drolet	boulangier	Antoine Grenier	idem
Charles Lamontagne	jour- nalier	Etienne Moras	tonnelier
Louis Petitclair	chartier	Charles Cochin dit	Sainton- ge menuisier
Joseph Bois	chartier	Alexandre Lafontaine	vi- trier
Louis Descareaux	charpen- tier	Alexis Larose	journalier
Charles Derome	Descareaux	Michel Drolet	idem
Nicolas Dauphiné	tonnelier	Jn. Bte. Lepine	maçon
Joseph Mommelian	char- pentier	Paul Cambray	journalier
		Jn. Bte. Campeau	

Rue des Grisons, Cartier de la Citadelle.

Charles Monier	navigateur	Jacques Lamontagne	char-
Joseph Dussault fils	pilote	tier	
Jean Pierre	voilier	Louis Turcot	idem
Jacques Lemage père	jour-	Jean Bte. Girard	journalier
nalier		Jos. Mignerant	navigateur
Augustin Gelie	idem	Julien Guignant	cuisinier
Arnaud Duchemain	jardi-	de son Excellence	
nier		Pierre Bilot dit Larose	père
Jn. Bte. Chamberland	jour-	journalier	
nalier		Antoine Belot	domestique
Antoine Simon dit Lafleur		de M. Johnston	
tonnelier		Pierre Bonhomme	journa-
Joseph Drouin	journalier	lier	
Joseph Silvain	idem	Antoine Martinet	idem
Charles Pouliot	chartier	Antoine Baron	idem
Thomas Carret	maçon	Etienne Chamberland	fils
François Malouin	idem	idem	
Charles Parant	boulangier	Prisque Chamberland	char-
Jn. Bte. Pasquet	journalier	pentier	
François Godbou	tonnelier	Florent Dubeau	chartier
Joseph Larivière	menuisier	Jn. Bte. Demeule	idem
Louis Lacroix	journalier	Jean Bte. Petitelclair	idem
Jn. Bte. Hebert	ramoneur	Louis Charland	père cor-
Philippe Philibert	journalier	donnier	
Pierre Houle	idem	Gabriel Landry	idem
Louis Bureau	journalier	Joseph Caron	journalier
Philippe Galarneau	naviga-	Joseph Moizan	fils
teur		Pierre Laville	chartier
Antoine Dubeau		Joseph Michon	

Faubourg St-Louis

Jean Dabin	jardinier	Jacques Dion	maçon
Joseph Proveau	chartier		

Volontaires

M. Chaussegros Delery	M. Panet fils
M. Panet père	M. Vaucour Pinguet

*Tous Vieillards et infirmes exempts de Commandement
par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur*

Jean Gobert	chartier	Pierre Chamberland
François Levasseur		Jean Moizan père
Etienne Bois père		Guillaume Provau père
Pierre Provau	chartier	

ROLE DE LA SECONDE COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Fran. Baby
Capitaine en second—M. Louis Lizot
Lieutenant—M. Pinguet Vaucour
Enseigne—M. Amand Primont
Premier Sergent—Jn. Bte. Durouvray
Second Sergent—Ch. Descareau

MILICIENS

Rue Champlain

Fran. Bellette	navigateur	Joseph Lucas	orfèvre
François Malherbe	tailleur	Joseph Pellion	perruquier
Joseph Crête	perruquier	Michel Audy	tonnelier
Louis Borneuf	marchand	Augustin Martel	idem
François Meurse	navigateur	Joseph Audy	idem
Antoine Vezinas	forgeron	Joseph Plette	tailleur
Fr. Bellette fils	navigateur	Pierre Castagnet	forgeron

Rue sous le Fort

Claude Chauvau	tonnelier	Louis Pilliard
Jn. Bte. Norau	idem	Jn. Bte. Carier

Pierre Bonnet	boulangier	Joseph Deruisseau	journalier
Jn. Bte. Lachaine	tonnelier		
Michel Chatelrau	idem	Martin Chennequy	pilote
Bouchard père		François Vigneau	journalier
Joseph Onel			
Antoine Franchair	tonnelier	Louis Carignant	charpentier

Rue St. Pierre

Pierre Labady fils	tonnelier	Pierre Coté	navigateur
Antoine Bistodeau	boucher	Franç. Detourneau	forgeron
Jean Bte. Bonet fils	navi- gateur		
Louis Aillot	journalier	François Bedouin	idem
		Charles Marié	tonnelier

Rue de la Canotrie

François Bussières		Simon Barbau	tonnelier
Pierre Traham	maçon	Pierre Beauchesne	forgeron
Augustin Clusau	naviga- teur	Joseph Cloutier	maçon
		Réné Toupin	forgeron
Jn. Bte. Gilbert	forgeron	Baptiste Dassilva	idem
Etienne Delisle	menuisier	Pierre Labady	tonnelier
François Delisle	idem	Jn. B. Portugais	maçon
Germain Langevin	sieur	Franç. Rouillard	tonnelier
Jacque Langevin	naviga- teur	Joseph Verrau	maçon
		Charles Vadeboncœur	
Paul Verrau	maçon	Joseph Chevalier	journalier
Paul Verrau fils	idem	Louis Tremblay	idem
François Valois	idem		

Rue St. Charles

Charles Dassilva	navigateur	Thomas Giroux	navigateur
Joseph Doucet	destilateur	Jn. Caron dit Chevalier	ca- baretier
Jn. Bte. Marmet	tonnelier		
Pierre Leblanc	journalier	Joseph Chevalier	journalier

Charles Lefèvre	chartier	Fr. Joseph Cugnet	volon-
Charles Menard	tonnelier	taire	
Louis Corbin	charpentier	Jn. Baptiste Dervy	
Louis Larivé	tonnelier	Jn. Dupon	
Michel Cornau	idem	Joseph Saussier	
Réné Lafleche	charpentier	Pierre Doucet	
Thimothé Lafleche	idem	Joseph	
Bte. Poitvin	tonnelier	Pierre Sire	
Franç. Griphard	navigateur	Charles Auclair	
François Claise	idem	Pierre Tibau	
Urbain Pageot dit Lange	vin menuisier	Pierre Moizan	
Etienne Dufraine	tourneur	Ephrem Robicland	
Louis Ouâlet	navigateur	Pierre Turcot	
		Jean Bromme	

Vieillards et Infirmes exemptés de Commandement par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur.

Charpentier dit Saintonge	Bernard dit Larose
Jn. Bte. Govrau	Louis Provau
François Desroches	Jn. Marie Dassilva

ROLE DE LA TROISIÈME COMPAGNIE
OFFICIERS

Capitaine—M. Perras
Capitaine en second—M. Dufau
Lieutenant—M. Perrault
Enseigne—M. Fortier fils
Premier Sergent—Joseph Damien
Second Sergent—Thomas Marin

MILICIENS

Rue de la Montagne

Joseph David	tailleur	Etienne Griaud Larivière for-
Jn. Bte. Onel fils	perruquier	geron
Joseph Laforge		Louis Parent fils

Rue Sault au Matelot

Jean Baillargé pere menuisier	François Blanchard	ferge- ron
François Baillargé fils idem	Charles Crochetiere	idem
Joseph Feuilletau père idem	François Chamberland	na- vigateur
Joseph Feuilletau fils idem	Michel Philibert	idem
Barthelemy Turier boulan- ger	Denis Dutil	idem
Maurice Jean idem	Michel Dutil	idem
Rodrigue chez Sinai navi- gateur	Jacques Valerant	idem
Rodrigue chez Protin idem	Jean Renaud	idem
François Sinai	Jean Fornel	idem
J. B. Vozel fils menuisier	Jn. Bte. Amiot	tonnelier
Charles Crottat journalier	navigateur	
Jn. Plante forgeron	Alexis Vallé	navigateur
Michel Sauvageau tonnelier	Louis Vallé	idem
Louis Descaroux cordonnier	Yves Lanchot	idem
Louis Pasquet tonnelier	Joseph Girouard	idem
Joseph Pasquet idem	Antoine L'heureux menui- sier	
Pierre Becquet idem	Silvestre Dubé	tonnelier
Jean Lespérance idem	Jean Bte. Dubé	idem
J. B. Levasseur aubergiste	François Gosselin	idem
Pierre Boivert marchand	Joseph Girouard	idem
Jos. Bouvet fils menuisier	Joseph Bouvet	menuisier
Pierre Cognac idem	Pierre Protin nav. & plâtier	
Charles Cognac idem	Jean Letournau fils armu- rier	
Claude Cognac idem	Etienne Normandau fils	
Jn. Bte. Montauban jour- nalier	Benjamin Maillou forgeron	
François Roza voilier	Elie Laparre	chirurgien
Voyer chez Saint-Pierre	Charles Babin	
Pierre Chamberland jour- nalier	François Bourgnion	
	Lebœut	journalier

Fr. Lionnais	tonnelier	Pierre Hamfry
Alexis Dorion	journalier	Joseph Belivau
Jean Marie Dassilva	idem	Pascal Letournau forgeron
Nicolas Bergevin	chartier	Michel Laparre fils
Baptiste Jourdain	maçon	François Dorval boulanger
Dominique Tenasse	commis	Noel Dubord maçon
Claude Chamberland	journalier	Joseph Dumas
		Jean Bte. Guste
Joseph Pasquet	tonnelier	Gille Serindæ tonnelier
Antoine Crequy	maçon	Jean Baptiste Dumas
Deslettres Beaujour	maçon	Raphael Monier
entrepreneur		Michel Perrault

ROLE DE LA QUATRIEME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine — M. Marcoux
Capitaine en second — M. Chabot
Lieutenant — M. Bouchard
Enseigne — M. Pierre Perrault
Premier Sergent — Joseph Bonneville
Second Sergent — Fierre Roy

MILICIENS

Rue Sault au Matelot

Charles Roy	journalier	Baptiste Picar	navigateur
Joseph Gelly	navigateur	Pierre Cauté	idem
Jean Baptiate Morié	idem		

Quartier St. Roch

Antoine Richaud	armurier	Charles Verray	chartier
Chambau Trudel	navigateur	Pierre Cornelier père	cordonnier
Pierre Duval	armurier	Jn. Bte. Cornelier fils	idem

Joseph Arnois	forgeron	Pierre Giroux	tanneur
Michel Lamontagne	char-	François Deligny	sellier
pentier		Jean Primaux	idem
Paul Fr. Chalifour	journa-	Bidgaré	tanneur
lier		Nicolas Levasseur	idem
Pierre Cazau	charon	Charles Flamand	maçon
Batiste Allard	idem	Charles Flamand	tanneur
Ignace François	forgeron	Nicolas Venier	cabaretier
Jean Lefevre	idem	François Beaudoin	journa-
Pierre Poulin	journalier	lier	
Jean Marie Flamand	tan-	Joseph Cauté	idem
neur		Joachim Primau père	tan-
Joseph Nollet	journalier	neur	
Labonté	idem	Jqachim Primaufils	idem
Joseph Parent	maçon	Jacques Fluet	idem
Joseph Audy	journalier	Maurice Delignie	sellier
Joseph Gagnon	cabaretier	Pierre Vincent	potier
Pierre Bocquet	cordonnier	Pierre Mercier	idem
François Sasseville	char-	Etienne Thibodau	journa-
pentier		lier	
Charles St-Michel	boucher	L'heureux	idem
Jn. Bte. Gagnié	tonnelier	Pierre Lairgnon	tanneur
Louis Odet	idem	Paul Cochon	maçon
Augustin Cottin	idem	Fr. Burot père	menuisier
Bergeront	journalier	Bélangier	journalier
Baptiste Dubois	idem	Pierre Chevalier père	idem
Charles Navair	menuisier	Pierre Chevalier fils	idem
Gabriel Cauté	charon	Joseph Larivé père	idem
Joseph Lepine	maçon	Joseph Larivé fils	idem
Jn. Bte. Beaulieu	charpen-	Jean Hemond	chartier
tier		Simon Audy	journalier
Louis Nollet	journalier	Louis Trudel	idem
Jacques Beaulieu	charpen-	Baptiste Tourangeau	idem
tier		Leonard Brousseau	idem
Charles Brisset	journalier	Jean Beaulieu	charpentier

Joseph Blondin journalier	Joseph Dussault tanneur
Jacques Minet scieur	Joseph Lafond journalier
Augustin Minet journalier	Pierre Tourangeau idem
Jean Tourangeau père idem	François Campau
François Tourangeau fils	Jean Pasquet
idem	Jacques Cochon
Nicolas Curé dit Champagne sellier	Augustin Guilmain
Simon Thibodaux potier	Louis Bouvet père
Joseph Flamand fils maçon	Goulet
Etienne Robitaille potier	André Chandonet père
Pierre Robitaille tanneur	François Chandonet fils
Pierre Robitaille père idem	Pierre Tourangeau père
Paul Lary navigateur	Plamondon
Jas. Levesque dit Lafrance tisserand	Joseph Cardinal
Bte. Lafrance fils tonnelier	Charles Burot fils
François Dervau chartier	Joseph Gagné
François Henry fils forgeron	Le Petit Jean Bourget
Pierre Lamusique chartier	Jean Bourget
Prisque Lamusique idem	Jean Tourangeau fils
Zacharie Gagnon tanneur	Sivrac fils
	Louis Beaudoin journalier

ROLE DE LA CINQUIEME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Charles Berthelot
Capitaine en second—M. Louis Corbin
Lieutenant—M. Serindæ
Enseigne—M. René Marchand
Premier Sergent—Fr. Paul Larivière dit La-
[victoire
Second Sergent—Jacques Brizard

Rue de la Fabrique

George Martinau économiste	Antoine Parant commis
du Séminaire	Jn. Bte. Leurope dit Berry
Alexis Pinet marchand	tailleur
Augustin Lemiré forgeron	Fr. Ranvoizé orfèvre
Antoine Denechaud fils	Jn. Delzelne apprenti or-
commis	fèvre

Rue St-Jean.

Louis Frerau ferblantier	Michel Laporte navigateur
Antoine Destrampe commis	Etienne Chevalier maçon
Laurent Lassonde ferblan-	Jn. Lte. Thoret menuisier
tier	Melchior Poncet boulanger
Etienne Gastier sellier	Jean Baptiste Chayé idem
Laurent Bitner idem	Joseph Pageot journalier
Pierre Lamontagne idem	Jean Pageot idem
Jacques Flamand idem	Charles Lorty fils commis
Pierre Vezina forgeron	Denis Lebreton Lalancette
Pierre Vaucet idem	navigateur
Jean Marie Liberge idem	George Bizé dit Versaille
Etienne Garenne cabaretier	ramoneur
Js. Vaucet dit Potvin ma-	Jean Dalmasse idem
çon	Claude Guidet dit Laver-
Jn. Bte. Brassard commis	dure idem
François Romain vitrier	François Laroche idem
Antoine Gosselin journalier	Joseph Dupon fils boucher
Jacques Boitau menuisier	

Rue des Anges

Joseph Fouré Lesperance	Fr. Descaraux maçon
tailleur	Louis Fluet tanneur
Jn. Bte. Metivier menuisier	Joseph Hamel menuisier
Pierre Ratté idem	Joseph Falardau maçon
Arnaud Chaussat Sainton-	
ge idem	

Rue Ste-Anne

Jn. Bte. Dubois	chartier	Jn. Bte. Gernac	Saint Ger-
Fr. Dubois fils	journalier	main	journalier
Pierre Morau	chartier	Louis Levrau	chapelier
Jn. Bte. Brunet	idem	Jean Bte. Falardau	perru-
Charles Bezau	idem	quier	
Michel Flamand	maçon	Joseph Delorme	charon
Pierre Joseph Bezau	char-	Charles Morau	maçon
tier		Guillaume Deluga	naviga-
Pierre Bezau	idem	teur	
Noel Belau	maçon	Fr. Bergnac dit	Lafleur
Louis Vezina	menuisier	cabaretier	
Js. Jarnac Saint	Germain	Franç. Meignot	marchand
journalier		Fr. Valiere fils	menuisier

Rue des Jardins

Roger Lelievre	boucher	Labranche dit	Laflamme
Duchery Mondor	naviga-	cabaretier	
teur			

Rue du Parloir

Pierre Allard	} Domes tiques des Ursulines	Bernard Monier fils	char-
Bte. Bonhomme		tier	
Jn. Bte. Monceau		Joseph Monier	boucher

Rue St-Louis

Edouard Robichaud	} acca- diens	J. Bte. Olivier dit	Sasseville
Olivier Leblanc		Louis Connefroy	
Vinlon Robichaud		Michel Mayot	
Jn. Bte. Golin		Jn. Bt. Dubois fils	
Fr. Golin	journalier	Pierre Portugais	

Jean Pierre Dalmasse fils	journalier	François Dassilva	
Nicolas Patois dit Desrosier		Louis Bruchevin	
Michel Bezaud		Michel Cotton	
Pierre Rafou		Fr. Bergnac fils	
Pierre Caret		M. Berthelot	notaire
Jean Laberge		M. Olery aîné	
		M. Olery cadet	

*Infirmes exemptés de commandement par ordre de
L'honorable Lieut. Gouverneur.*

Louis Langlais père	Petit Jean
Joseph Langlais fils	Pierre Labreche
Michel Mary	Louis Robichaud

ROLE DE LA SIXIEME COMPAGNIE
OFFICIERS

Capitaine—M. Alex. Dumas
Capitaine en second—M. Charles Voyer
Lieutenant—M. Joseph Duval
Enseigne—Jean Bte. Volant
Premier Sergent—Charles Gautier
Second Sergent—Augustin Lavau

Diverses rues de la Haute Ville

Fr. Pelisson	patissier	François Allard	chartier
Pierre Poulin	tonnelier	Etienne Parent	navigateur
Jn. Clermont	domestique	Jn. Bte. Dubois	sellier
de M. Lanaudiere		Jean Cordonier	Pret-a-boire
Pierre Duprat	journalier	journalier	
Alexis Charland	cordonnier	Jean Doucet père	idem
Jn Brilland	domestique de	Joseph Dassilva	Portugais
M. Delery		chartier	

Antoine Filion Champa	François Proux tonnelier
gne cuisinier	Joseph Girard fils idem
Jn. Bte. Normand bouche	Joseph Girard père idem
Pierre Carié menuisier	Thomas Dumas menuisier
Jean Berger tailleur	Joseph Trudel journalier
Fr. Lacasse couvreur	André Bernard chartier
Jacques Amelot faiseur de	Jn. Bte. Belleville sacris-
tabac	tain
Antoine Lamothe perru-	Jean Baptiste Pasquet for-
quier	geron
Michel Letournau menui-	Joseph Carpentier journa-
sier	lier
Joseph Morau boulanger	François Ferrière idem
Antoine Vital marchand	Jn. Bte. Dassilva Portugais
Antoine Beaulieu menui-	chartier
sier	Joseph Sansoucy tonnelier
Fr. Amiot tonnelier	Charles Chenic journalier
Maurice Coutlau maçon	Voyer l'ainé
Jean Garant idem	Augustin Mathieu journa-
Louis Dumontier menui-	lier
sier	Antoine Dassilva naviga-
Pierre Audy idem	teur
Saint Agnant tailleur	Michel Charlery charpen-
Gabriel Maranda journalier	tier
Louis Leclair menuisier	Charles Thomas naviga-
Pierre Dumontier idem	teur
Charles Audy idem	Jn. Bte. Charland pilote
Pierre Emond idem	Joseph Maranda fils
Joseph Proux tonnelier	Henry Mailloux navigateur
Antoine Lemire armurier	Charles Ebert idem
Pierre Dachat marchand	Jacques St-Hubert idem
Nicolas Doucet fils domes-	Joseph Crequy idem
tique de M. Scott	Jean Valière idem
Pierre Auchu menuisier	Jean Gobert idem

Pierre Prat	tailleur	Bazil Gosselin
Louis Pepin	forgeron	Jacques Chuper
Jn. Bte. Lacroix	bedeau	Joseph Trudel boulanger
Jacques Franchair	journa-	Urbain Comte
lier		Jn. Fr. Cordonier fils
Jean Audy	menuisier	Louis Trudel
Guillaume Henry	idem	Pierre Sedra
E. Hianveu dit	Lafrance	Pierre Augé
perruquier		Pierre Gagnon
Joseph Gilbert	journalier	Pierre Dupuy
Louis Denis	menuisier	Charlery l'ainé
Bigaret	idem	Laurent Lemelin
Pierre Thomas	forgeron	Pierre Jacques
Michel Parent	maçon	Joseph
Jean Dassilva	Portugais	
chartier		

*Vieillards et Infirmes exemptés de Commandement
par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur*

Jean Huet		Joseph Trudel
Joseph Jugon père		Jean Dassilva
Joseph Jugon fils		

(La fin dans la prochaine livraison)

ORIGINE DE QUELQUES NOMS CANADIENS

Houle : Concavité du sol, dépression, nom très répété en Normandie.

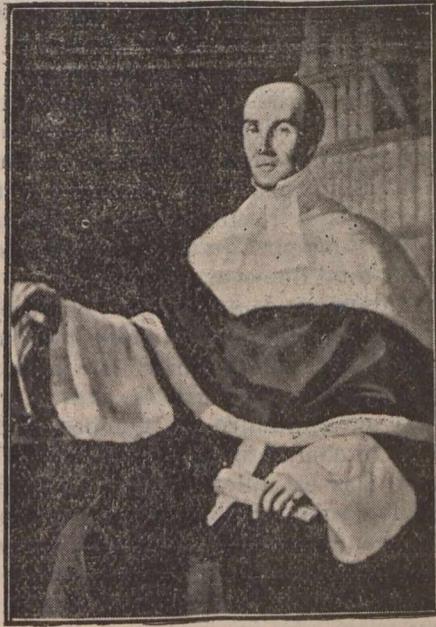
Jonquière : Lieu où abonde le jonc.

Labadie : Abadie, abbaye. Ce nom rappelle une propriété appartenant autrefois à une abbaye voisine.

LaBruère : Forme de bruyère.

Lacombe : Dépression de terrain d'une assez grande étendue, vallée enfoncée.

Lacoste : Costa, côte.



ELZÉAR BÉDARD

PREMIER MAIRE DE QUÉBEC

(Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. V, p. 286.)

LOUIS BOURDAGES

Il descendait d'une des familles acadiennes qui furent obligées de s'expatrier de la Nouvelle Ecosse par suite des mésintelligences survenues sur la nature du serment d'allégeance qu'on exigeait d'eux lorsqu'ils devinrent sujets anglais. Cette époque fut la plus épouvantable de l'établissement de l'autorité anglaise dans les anciennes colonies françaises ; si la mémoire de l'intendant Bigot peut être chargée des fautes qui amenèrent ces tristes résultats, cela ne justifie point les Bretons des horreurs qu'ils commirent alors et du dépeuplement total de cette colonie.

Il déploya dans sa jeunesse une énergie de caractère qui doit être prise pour exemple par la jeunesse future, et qui fonda son premier titre à la considération de ses concitoyens. Après avoir terminé son cours d'étude au séminaire de Québec, il porta son attention vers le commerce maritime, et fit plusieurs voyages aux Iles et ailleurs. Il épousa plus tard à Québec la fille de feu M. Soupirant, avec laquelle il goûta un bonheur sans nuages ; ce fut alors qu'il partit, accompagné de sa jeune épouse, pour la Rivière Chambly, où il s'occupa à défricher et à cultiver ses terres de ses propres mains. Ce travail honorable lui prospéra, il y amassa les moyens de vivre à l'aise et indépendant. Ayant assuré son avenir et celui de sa famille, il se plaça chez un notaire ; ses nouvelles études eurent le succès qu'on devait attendre d'un esprit instruit et élevé, en sorte que sa réception à ces fonctions importantes en devint la juste récompense.

Vers 1804, des amis de son épouse le disposèrent à se porter candidat pour la Chambre d'Assemblée. Il se présenta et son élection fut une chose facile, car sa réputation était aussi étendue que bien établie. Il prit

une part active dans les mesures de feu M. le juge Bédard, dont le but était d'exclure les juges de la Chambre et de faire l'offre de payer les dépenses civiles de la Province ; on sait combien ces mesures amenèrent de désagréments aux membres d'alors et les persécutions dont ils furent les victimes. En 1810, lors de l'emprisonnement de M. Bédard, sous l'acte aussi injuste qu'une politique qui suspendait le droit d'*habeas corpus*, que la Chambre avait agréé à l'unanimité depuis 1791, M. Bourdages se donna tous les mouvements imaginables pour défendre ses collègues ; il se porta avec ardeur à la Chambre de 1811, à l'appui des mesures malheureusement infructueuses, qui avaient pour but l'élargissement des détenus. Pendant la session de 1812, quelques mésintelligences survinrent entre lui et M. Bédard, et par des motifs qu'on ne connaît point, elles ne purent jamais disparaître entièrement. M. Bourdages fut nommé peu après lieutenant-colonel des milices, et se porta sur les frontières avec son bataillon dans la guerre de 1813. Des difficultés entre lui, ses officiers et ses miliciens, et surtout l'opposition intempestive de M. Debartzch, lui firent perdre son élection pour le comté de Richelieu ; mais il fut réélu pour Buckinghamshire, en grande partie par l'influence de M. Legendre, ancien membre pour ce comté, et il fut élu pour la partie du comté maintenant appelé Nicolet.

M. Bourdages, comme membre de la Chambre depuis 1804, et comme son doyen, fut le moteur d'une foule de propositions dans le bien et l'intérêt du pays ; il en soutint encore un plus grand nombre ; sa qualité de plus ancien membre lui fit renvoyer une foule d'affaires et de questions qui reçurent l'influence de son appui, et bien plus encore celle de ses talents ; l'histoire de sa carrière parlementaire contiendrait des volumes et serait beaucoup trop étendue pour

une simple notice biographique ; les procès-verbaux de la Chambre seraient seuls propres à constater ses travaux extraordinaires, et nous y renvoyons pour fonder les monuments à sa gloire législative. Cependant on doit rappeler qu'il prit part au projet de loi sur les fabriques, et plus tard aux efforts fait pour l'abolition et l'érection du Conseil Législatif.

Après la mort de l'honorable Hugh Finlay, député maître des postes, et surintendant des courriers ou postes de la province, M. Bourdages fut nommé à cette dernière charge. Il y déploya une activité remarquable et améliora les postes dans tout le pays. Les contrats pour transporter les malles de Québec à Montréal ayant été donnés aux propriétaires de diligences, et l'usage des courriers ayant cessé, les postes perdirent leur importance, la loi provinciale qui les régla expira, ne fut point renouvelée, et M. Bourdages quitta un office dans lequel il laissa des traces de sa sage administration, malheureusement ces traces se perdirent pour cette branche intéressante des affaires publiques.

M. Bourdages était sujet loyal quoiqu'il ne suivait point ou plutôt parcequ'il ne suivait pas les principes des loyaux d'aujourd'hui ; il envisageait la loyauté dans ce qu'elle est réellement : *soutenir les droits de sa patrie et éclairer le gouvernement sur le bien qu'il peut et doit faire.* Il était sincèrement attaché à sa religion, sans être hypocrite ni bigot ; nonobstant ce que peuvent penser de lui ceux qui voyaient d'autres suites dans les mesures qu'il appuya ; il fut l'un des plus fidèles sujets de Sa Majesté et l'un des hommes les plus religieux de son temps. Il mourut à St-Denis de Richelieu le 20 janvier 1835. (1)

(1) La *Minerve*, 16 février 1835.

GREFFIERS DE LA PAIX A QUÉBEC

William Conningham.....	1er septembre 1764
Jérémie-Condé Russell.....	1765
James Shepherd.....	13 mai 1765
David Lynd	} 31 mars 1777
Nicolas-Gaspard Boisseau	
David Lynd	} 12 mai 1795
Joseph-François Perrault	
George Pyke	} 14 août 1802
Joseph-François Perrault	
Joseph-François Perrault	} 25 juin 1812
William Green	
William Green	} 1er avril 1815
François-Xavier Perrault	
William Green	} 31 décembre 1817
Paul Vallée	
François-Xavier Perrault	} 20 juin 1832
Alexander-S. Scott	
François-Xavier Perrault.....	8 novembre 1842
François-Xavier Perrault	} 20 novembre 1846
Pierre-Antoine Doucet	
James Green	} 31 décembre 1853
Pierre-Antoine Doucet	
Pierre-Antoine Doucet.....	19 mai 1858
Henri-Elzéar Taschereau.....	30 septembre 1868
William Duval.....	7 octobre 1868
Denis Murray.....	28 février 1872
Ludovic Brunet.....	5 octobre 1889

F. J. A.

P. G. R.

REPONSES

Le “ Corps Canadien. ” (XI, VI, 1067.)—Le fameux chef outaouais Pontiac avait toujours été l'ennemi acharné des Anglais. Son prestige dans l'ouest était immense. Lorsque, après la chute de Québec et de Montréal, des officiers anglais prirent le commandement des postes d'en haut, Pontiac déclara que ni lui ni les siens ne seraient esclaves des blancs. “ Ce fut une traînée de poudre enflammée, dit M. Benjamin Sulte. Depuis le Détroit jusqu'au fond du Wisconsin et de l'Illinois, dans l'Indiana et l'Ohio, des bandes armées se levèrent. Le plan de ce second Spartacus consista en une attaque simultanée et soudaine de tous les postes dispersés sur l'étendue de cette ligne, de manière à les empêcher de se secourir les uns les autres.”

Les Anglais avaient peu ou point de troupes sur les grands lacs. Dans le Bas-Canada, ils n'avaient que quelques régiments. Le gouverneur Murray, estimé des Canadiens, se tourna vers eux pour obtenir du secours contre Pontiac. Il organisa un bataillon de volontaires canadiens auquel il donna le nom de *Corps Canadien*.

Ce bataillon devait être composé de cinq compagnies de soixante hommes chacune. Les gouvernements de Québec et de Montréal devaient fournir deux compagnies chacun, et celui de Trois-Rivières la cinquième.

Il n'y avait pas encore cinq ans que les Canadiens avaient déposé les armes, aussi les animosités n'étaient guère éteintes. Murray, en fin diplomate, gagna d'abord les bonnes grâces de M. Briand, vicaire général. Celui-ci, le 8 mars 1764, adressait la lettre suivante à tous ses curés :

“ Son Excellence est dans le dessein de former un corps de volontaires commandés par des officiers

canadiens ; ils auront un aumônier catholique. Le but de notre général est d'en imposer aux Sauvages des pays d'en haut et de les forcer à demander la paix.

“ Nous devons tous prendre intérêt au succès d'un projet avantageux à cette colonie, dont le commerce se trouve notablement diminué par la révolte de quelques-unes de ces nations. Vous encoureriez l'indignation de Son Excellence, si vous paraissiez devant le peuple blâmer cet enrôlement. Je l'ai assuré que je ne connaissais aucun curé capable de tomber dans cette faute que je regarderais comme un crime, et que j'étais convaincu que tous, s'il était nécessaire, exhorteraient les peuples à entrer dans ses vues.

“ Je suis persuadé que vous n'avez pas d'autres sentiments et me tiens assuré de la sagesse et de la prudence de votre conduite sur cet article. ” (1)

Ce point gagné, Murray adressa une circulaire aux capitaines de milice :

“ Quoique je vous aie déjà instruit de bouche des soins que Sa Majesté se donne pour assurer le bonheur de ses sujets, et de la ferme résolution qu'elle a prise de faire revenir à la raison quelques nations sauvages, dont la mauvaise volonté s'est manifestée par la trahison et la violence, et de les obliger à conclure une paix stable qui assure le retour d'un commerce avantageux et la tranquillité si nécessaire à ses peuples, j'ai cru devoir vous informer qu'à cet effet le gouvernement s'est déterminé de joindre cinq compagnies de Canadiens aux troupes qui doivent être employées à procurer ce but. Ces compagnies seront composées de soixante hommes chacune. Deux seront levées dans le gouvernement de Québec, deux dans celui de

(1) Mgr Têtu et Mgr Gagnon, *Mandements des évêques de Québec*, volume deuxième, p. 178.

Montréal et une dans celui des Trois-Rivières, et seront commandées par des officiers canadiens. On n'agrègera dans ces compagnies que ceux qui, de leur plein gré, seront déterminés de rester sous l'empire de Sa Majesté Britannique.

“ Pour reconnaître et récompenser la bonne volonté de ceux qui s'enrôleront, on donnera douze piastres en argent à chaque volontaire ; on leur délivrera un capot, deux paires de souliers sauvages et une paire de mitaines. On les pourvoiera d'armes, de munitions et de vivres, durant tout le temps de la campagne. La solde affectée pour chaque homme sera de six sous anglais par jour, et on aura soin de les faire accompagner par un prêtre pour y exercer les fonctions de son ministère.

“ Le service de ces volontaires finira avec la campagne, après laquelle chacun sera libre de retourner chez soi.

“ Une telle démarche suppose de la part du gouvernement bien de la confiance envers les sujets de Sa Majesté. On est en droit d'attendre qu'ils y répondront non seulement par un grand empressement à s'enrôler, mais encore par une grande fidélité à soutenir leurs engagements dans toutes les circonstances où le bien du service les placera. Du moins, ils doivent le faire autant par honneur et par devoir que par reconnaissance, et par zèle pour leur propre intérêt.

“ En attendant que vous soyez à même de publier cette ordonnance dimanche prochain, à la porte de l'église, vous aurez soin, autant qu'il dépendra de vous, de la rendre publique, mais surtout parmi vos jeunes gens, afin qu'ils puissent être instruits de toutes les conditions qui leur y sont offertes. ”

Les Canadiens, dociles à la voix de leurs curés, s'enrôlèrent en grand nombre, et quelques semaines plus

tard l'effectif du *Corps Canadien* était au complet.

La solde fut réglée ainsi : major, £3.00 par jour ; capitaine, \$2.00 ; lieutenant, \$1.00 ; sergent, 1 chelin (20 centins) ; caporal, 8 deniers (13 centins) ; soldat, 6 deniers (10 centins).

On sait comment se termina la guerre entreprise par Pontiac. Après avoir fait subir de nombreuses défaites aux troupes anglaises, il vint mettre le siège devant Détroit. Battu à Bushy-Run il fut forcé de faire la paix en 1766.

Le *Corps Canadien* n'ayant plus sa raison d'être fut débandé la même année.

Il serait assez difficile de dresser une liste complète des officiers du *Corps Canadien*. Le commandant, qui avait grade de major, fut Jean-Baptiste-Marie des Bergères de Rigauville.

Le naufrage de l' " Endeavour. " (VIII, XII, 913)—Le jeudi, 26 novembre 1835, à midi, la barque *Endeavour*, chargée de pommes, de potasse et de fourrures, laissait le port de Québec avec un bon vent et tout espoir de gagner la haute mer, car la température était douce et il n'y avait encore aucune glace sur le fleuve, bien que la saison fut fort avancée. Quinze hommes la montaient, le capitaine Walter Douglas, le pilote Guillaume Lachance et treize manœuvres dont l'un était de Saint-Michel. A onze heures, le même soir, le vent ayant changé, ils jetèrent l'ancre en face de l'île-aux-Oies, et ce ne fut qu'à trois heures le lendemain, vendredi, qu'une brise favorable permit de descendre jusqu'à la Traverse. Là, l'*Endeavour* rencontra beaucoup de glaces qui l'incommodèrent grandement, obligée qu'elle était de se frayer un passage à travers ces blocs flottants qui couvraient presque totalement le fleuve. Le reste du jour et le lendemain

samedi, le vent manquant, l'*Endeavour* dériva jusque entre les Pélerins et Kamouraska, malgré les efforts de l'équipage pour ouvrir au vaisseau un libre passage à travers les glaces. Le vendredi soir, l'ancre avait été jetée à une profondeur de soixante brasses, mais sans pouvoir prendre fond, et le navire continua à dériver. Le temps était excessivement froid ; il tombait une forte bordée de neige : tout espoir de gagner la pleine mer était perdu. Le capitaine et le pilote prirent avis, et il fut résolu qu'on travaillerait à toucher, si c'était possible, la rive sud afin de mettre le vaisseau dans une anse sûre. Le pilote, croyant approcher le Bord à Barrette, donna l'ordre de mettre l'ancre, mais ce fut en vain, et, vers quatre heures samedi matin, l'équipage s'aperçut à la faveur du temps qui devenait plus clair, que le vaisseau se trouvait près du Pot à l'eau-de-vie (Brandy-Pot), vers lequel les glaces le portaient avec une vitesse effrayante. L'*Endeavour* était inévitablement perdu, et tous s'attendaient à tout instant à le voir chavirer. Quand le navire fut assez près de terre, ordre fut donné à l'équipage de le quitter avec les provisions nécessaires, et tous atteignirent heureusement le rivage de l'île en passant sur les glaces. Après être demeuré trois heures sur cette plage inhabitée, le capitaine et le pilote crurent qu'il y avait quelque possibilité de mettre le vaisseau en sûreté, et tous s'embarquèrent de nouveau pour travailler de plus belle, mais ils furent bientôt déçus, et cette fois ce ne fut qu'avec mille périls qu'ils purent regagner l'île qu'ils venaient de quitter. Un d'entre eux cependant fut assez courageux pour rester à bord, et l'*Endeavour*, abandonné à lui-même, le conduisit, à travers des dangers sans nombre, jusque près de l'île-Verte où il aborda en marchant sur les glaces flottantes ; là, il se réfugia dans l'habitation du phare.

L'équipage de l'*Endavour* ne comptant plus que quatorze personnes, douze manœuvres, le capitaine et le pilote, était donc abandonné sur l'île déserte du Pot à l'eau-de-vie (Brandy Pot) avec quelques provisions et une chaloupe du vaisseau qu'ils avaient tirée à terre. Par un froid intense, sans abri, à quatre lieues de la rive sud, ils étaient destinés à une mort certaine à moins qu'un secours providentiel ne vint les arracher à leur affreuse situation. Dans ces conjonctures, le pilote Guillaume Lachance rendit de très grands services à l'équipage, en l'aidant, de son expérience, à se préserver de la température. Il fit faire des feux continuels sur une partie élevée de l'île, afin qu'ils pussent être aperçus de la rive sud. Sept jours se passèrent ainsi, lorsqu'enfin le samedi suivant, 5 décembre, vers midi, ils virent deux canots venant de la Rivière-du-Loup, montés par sept hommes à la tête desquels était le pilote Joseph Pelletier. Ces canots contenaient des provisions en quantité. Inutile de dire avec quelle joie hommes et provisions furent reçus. Tous passèrent la nuit sur l'île, et, le lendemain, dimanche, ils quittèrent le Pot à l'eau-de-vie dans la chaloupe, précédée des deux canots, et atteignirent heureusement la rive sud. Ils furent cordialement accueillis par les habitants qui étaient venus au devant d'eux sur la batture avec tous les secours nécessaires.

Le capitaine Douglas de retour à Québec, se plut à reconnaître le service signalé rendu en cette occasion par le pilote Joseph Pelletier. C'était lui, en effet, qui, après avoir aperçu les feux sur l'île et répondu aux signaux des naufragés, avait réussi par son habileté et la fermeté de son caractère à engager quelques-uns de ses co-paroissiens à se joindre à lui dans cette tentative périlleuse. Les marchands de Québec et autres personnes intéressées dans la marine firent entre eux

une souscription pour présenter à ce brave Canadien une médaille, en témoignage de leur haute appréciation de sa conduite intrépide et pleine d'humanité.

La médaille en question était un disque d'or de forme elliptique, long de deux pouces et demie, large de deux, d'une demi ligne d'épaisseur, entouré d'une bordure élégamment travaillée au burin.

Sur la face principale on lisait :

Presented
to
M. Jos. Pelletier
Branch Pilot
for the
River St-Lawrence
by
the Merchants
of
Quebec.

Et sur le revers :

In token of
The High Sence
which they entertain
of
His valour, humanity and
perillous exertions in rescuing
on the 5th Dec. 1835,
The master and crew of the
Barque Endeavour
from a situation of great
suffering and imminent
danger at the
Brandy Pots.

Cette médaille fait aujourd'hui partie du musée numismatique de l'université Laval de Québec.

NUMMUS

Ordre de Saint-Sylvestre. (VI, VIII, 737)—Le grand Constantin, avec l'approbation du pape saint Sylvestre, fonda un ordre de chevalerie qui devint célèbre dans le moyen âge sous le nom de l'Ordre de l'Épéron d'or.

Plus tard, on en rendit l'admission trop facile. Des archevêques et des évêques obtinrent du Souverain Pontife la permission de donner les insignes de l'Épéron d'or. Le nombre des décorés devint tellement grand que l'ordre tomba dans le discrédit.

Grégoire XVI reconstitua l'ordre de l'Épéron d'or sous le nom du pape saint Sylvestre, son premier inspirateur.

L'ordre de Saint-Sylvestre comprend des commandeurs et des chevaliers. Les commandeurs portent leur décoration attachée par un collier d'or, les chevaliers par un ruban à raie rouges et noirs. La croix à huit pointes, ayant en bas un éperon d'or, porte d'un côté le portrait de saint Sylvestre, avec les mots *Sanc. Sylvester P. M.*, et de l'autre *MDCXLI, Gregorius XVI restituit.*

Les commandeurs et chevaliers ont de plus le droit de porter un costume spécial rouge avec épaulettes. Ils ont droit à l'épée et aux éperons d'or comme les membres de l'ancien ordre de l'Épéron d'or.

Quelques Canadiens ont été faits commandeurs de Saint-Sylvestre. Signalons sir Louis-Hypolite Lafontaine, l'honorable Joseph-Amable Berthelot et M. Louis-Edouard Couture, de Lévis. MM. Clément Vincelette et Olivier Robitaille furent aussi faits chevaliers de Saint-Sylvestre. Nous serions obligé à ceux qui nous feraient connaître d'autres Canadiens qui ont été commandeurs ou chevaliers de Saint-Sylvestre.

QUESTIONS

1085—Est-ce bien deux ou quatre maris que la *Corriveau* envoya dans l'autre monde ? ST VALL

1086—La Hontan rapporte que vers 1691 ou 1692 un riche Anglais du nom de Nelson retenu prisonnier à Québec donna un grand diner auquel il avait convié Frontenac, l'évêque, l'intendant, etc. Pour quelles raisons cet Anglais était-il prisonnier à Québec ?

CURIEUX

1087—Quand et par qui a été établie notre milice *d'élite et incorporée* ? Quelle différence y avait-il entre cette milice et la milice ordinaire ? P. F. R.

1088—Le musée numismatique de l'université Laval possède une médaille qui porte l'inscription suivante : *Quebec Fishing Club, established July 1826*. Connaissez-vous quelque chose relativement à ce club de pêche établi à Québec en 1826 ? PACH.

1089—Le capitaine Ecuyer ou L'Ecuyer qui servit à Châteauguay, sous les ordres de Salaberry était-il d'origine canadienne ou étrangère ? Où est-il mort ?

P. O. G.

1090—Je lis dans une étude sur la franc-maçonnerie au Canada : “ La première loge maçonnique fut établie à Québec, quelques années seulement avant la cession du Canada vers 1755. On conserve encore, dans les archives de l'ordre, les noms de ces premiers maçons. ” Je serais curieux de connaître les noms de ces Canadiens qui, sous le régime français, s'affilièrent à la franc-maçonnerie ? RIOP.

QUÉBEC-CENTRAL

LES TRAINS QUITTENT LÉVIS

8.00 } EXPRESS DES MONTAGNES BLANCHES
A. M. } Pour Fabyans, Portland, Sherbrooke, Beauce
et Mégantic, chars Pullmand, Parloir, Buffet
jusqu'à Portland.

3.50 } EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK,
P. M. } pour Sherbrooke, Boston, Springfield, New-
York, tous les points de la Nouvelle-Angleterre,
aussi Beauce et Mégantic, chars Pullman doratoires sur ce
train.

2.05 } SPÉCIAL DE NEW-YORK ET BOSTON.
P. M. } Ce nouveau train commencera à circuler le 24,
juin avec chars directs faisant le trajet le plus
rapide entre Québec et New-York.

7.00 } ACCOMMODATION. De Lévis à Sherbrooke,
P. M. } et tous les points sur le chemin de fer Boston
& Maine.

LES TRAINS ARRIVENT À LEVIS

Express de Boston et New-York à 12 hrs, midi. Spécial
de Boston et New-York à 1.10 hr. p. m. Express des Mon-
tagnes Blanches à 8.55 hrs p. m. Accommodation à 8.45 h
a.m.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Canada Ecclesiastique

ALMANACH ANNUAIRE DU CLERGÉ CANADIEN

PUBLIÉ PAR

LA CIE CADIEUX & DEROME

POUR L'ANNÉE 1905.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

PRIX : \$1.00

S'adresser à la librairie Saint-Joseph, 1666, rue
Notre-Dame, Montréal.

LA FAMILLE
ROCBERT DE LA MORANDIERE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Renseignements généalogiques sur les familles Bégon, Bisaillon, Biliotti, Brousseau, Boudreau, Brault, Chicoine, Duvernay, Desjardins, Fortin, Gauvreau, Gariépy, Glackmeyer, Langevin, Lalonde, LeDuc, Loranger, LeGardeur de Tilly, Martel, Marchand, Proulx, Roque, Shehyn, Saint-Germain, Villeneuve, etc.

TIRÉ A 100 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

PRIX : \$1.00 L'EXEMPLAIRE

S'adresser à l'auteur, 321½, rue Wolfe, Lévis.